



Paris, le 12 septembre 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE : FIN DE L'INCIDENT AU CENTRE DE DETENTION DE POITIERS-VIVONNE

Le Garde des Sceaux salue le sang-froid et le professionnalisme des surveillants, des équipes régionales d'intervention et de sécurité, des gendarmes, des pompiers et de l'ensemble du personnel du centre de détention de Poitiers-Vivonne.

Ce lundi 12 septembre 2016, des personnes détenues au 2^e étage du quartier centre de détention sont parvenues à s'emparer du trousseau de clés du surveillant d'étage, qui a pu s'extraire de la coursive et n'est pas blessé.

A cet étage, une cinquantaine de détenus est hébergée. Des détenus ont alors provoqué un départ d'incendie, entraînant d'importants dégagements de fumée.

Les équipes régionales d'intervention et de sécurité (ERIS) ont été mobilisées immédiatement. Les pompiers sont arrivés rapidement sur place ainsi que la gendarmerie nationale qui a sécurisé le bâtiment. Les pompiers ont évacué les quelques détenus présents au 3^e étage pour les protéger de la fumée.

Le reste de la détention est resté calme pendant tout l'incident.

Les équipes régionales d'intervention et de sécurité (ERIS) et la gendarmerie nationale sont intervenues vers 20h30, prenant le contrôle du 2^e étage. Les détenus à l'origine du mouvement ont été placés en garde à vue. Les autres ont été évacués vers le gymnase.

Aucun personnel n'a été blessé. En l'état actuel, aucun détenu n'a été hospitalisé.

Le centre pénitentiaire de Poitiers-Vivonne a été ouvert en 2009. Il compte 271 places en régime centre de détention où sont hébergés 219 condamnés, et 305 places en quartier maison d'arrêt accueillant 306 personnes détenues.

Contact presse – Direction de l'administration pénitentiaire du ministère de la Justice
01 70 22 83 15